

L'an **deux mil vingt**, le **cinq novembre** à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle multi-activités, 6 rue
des Frênes, en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista,
Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN
PEYÉ REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC
LOUVEAU

Date de convocation : 27 octobre 2020

Date d'affichage : 27 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme GOUALARD Aurélie

L'ordre du jour est le suivant :

1. DELEGATION AU MAIRE : précision
2. BUDGET : Décision modificative n°5
3. DIVERS :
 - Remerciements
 - Dépenses engagées
 - Mutualisation
 - Vie des commissions
 - Commerce

I. DELEGATION AU MAIRE : marchés publics précision

Délibération n° 2020-11-52

Abroge la délibération 2020-06-26a

Considérant les remarques apportées par les services de la préfecture,

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (articles L 2122-22 et L 21122-23) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de compétences.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE, depuis l'installation du nouveau conseil municipal et pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de

→ **4 000 € HT (quatre mille euros) pour les dépenses de fonctionnement,**
→ **2 000 € HT (deux mille euros) pour les dépenses d'investissement.**

II. BUDGET : Décision modificative n°5Délibération n° 2020-11-53

M. Le Maire indique qu'une modification de la répartition sur les opérations concernant le renouvellement du matériel d'incendie, l'achat d'un lave-verre et de 2 armoires frigorifiques pour le commerce sont nécessaires. Monsieur le Maire propose les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Section Investissement	Dépense	
Opération 111-ateliers communaux	Article 21568	+ 40 €
Opération 116-cantine	Article 21568	- 60 €
Opération 120-équipements culturels	Article 21568	+ 20 €
	Article 2188	+ 3 400 €
	Recette	
Article 021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 400 €
Section Fonctionnement	Dépense	
	Article 615228	- 3 400 €
Article 023	Virement à la section d'investissement	+ 3 400 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les décisions modificatives budgétaires telles que présentées.

VII. DIVERS**1. Commerce**

Mme Louveau indique que Mme COTTON, gérante de « Le bistrot du village », sollicite la mise en place de panneaux indicateurs aux extrémités de la commune. Ceux-ci permettraient de procurer une meilleure visibilité de l'activité commerciale sur la commune. Une étude budgétaire sera effectuée concernant les panneaux.

Madame Louveau indique que M. le maire et les adjoints ont invité la gérante à modifier ses horaires en lien avec les flux scolaires afin de favoriser l'attractivité de son commerce.

2. Espaces verts

Madame Louveau, évoque l'idée d'un entretien des espaces verts de la lagune par des moutons ce qui amène le conseil à solliciter plus d'informations pour étudier les modalités de mise en place et l'éventuel coût.

De même, un engazonnement progressif du cimetière permettrait d'entamer une gestion optimisée des espaces verts compte tenu que la réglementation interdit désormais l'utilisation des produits phyto-sanitaires.

Mme Louveau propose d'utiliser le bulletin communal afin d'effectuer un rappel à la loi concernant l'entretien des trottoirs. Elle rappelle que cet entretien appartient aux propriétaires riverains.

3. Télé-assistance

Mme Louveau rapporte le rendez-vous effectué avec Mme AGIN et Présence verte. Emanation de la MSA, présence verte propose de signer gratuitement une convention avec la commune afin de proposer des tarifs plus avantageux aux personnes isolées qui auraient besoin de souscrire à ce service. Le sujet sera proposé à l'ordre du jour du C.C.A.S.

4. Remerciements

M. le Maire donne lecture de la carte de remerciements reçue suite à la célébration, par Christine AGIN, des noces d'or de M. et Mme DUBOIS Maurice le 19 septembre 2020.

5. Dépenses engagées

EABS-Faucardage- 1907.70 € HT, Farago-Dératisation (1 an) 465 € HT,
Socotec- Vérification électriques mairie +groupe scolaire -(vérif initiale+3 ans)295+595 € HT
puis 195+295 € HT /an, Molosse land- Fourrière 300 € HT/an sur 3 ans
Equip jardin – Souffleur 551.25 € HT

6. Chiens errants

Les animaux errants seront gardés 24h au local technique de la commune avant de contacter Molosse Land

7. Mutualisation

Monsieur Le Maire évoque la réflexion de la communauté de communes relative à la mutualisation (des marchés et des biens). Il rappelle qu'une mutualisation concernant le marché des extincteurs a déjà eu lieu et qu'une mise à disposition de l'agent technique existe concernant l'entretien des poteaux sur la voirie communautaire.

Monsieur Martin exprime ses inquiétudes sur une mutualisation des biens quant à la durée de vie du matériel.

Madame Briffault évoque des différents champs de mutualisation possibles et l'intérêt financier de la démarche pour les collectivités.

Le conseil municipal encourage la démarche de mutualisation de la communauté de communes.

8. Vie des commissions

La réunion de la commission bâtiment prévue samedi 30 octobre n'a pu avoir lieu compte tenu confinement. M. Duluard, indique qu'il est difficile de se prononcer sur ce thème sans cette visite.

M. Le maire interroge sur l'avenir du logement vacant 6 rue des Frênes. Réhabilitation, gîte ou co-working (Voir Asnière sur Vègre)

Un projet city stade sera confié à la commission aménagement complété de Mmes Guerrier et Goualard. Mme Agin prendra contact avec les enseignants pour définir la pertinence d'une implantation à proximité de l'école.

Un projet piste de BMX sera étudié par Mme Briffault, MM Reynaert, Coubard et Duluard

L'aménagement du bourg en parallèle d'un fleurissement et un terrain de pétanque seront étudiés par Mme Louveau, M Gruau et Mme Agin

La commission voirie prévoira à plus longue échéance une étude concernant la rue du jaguenet (voirie-éclairage public).

M. Duluard, après avoir répertorié les arbres morts sur la commune (Les Touches) a entamé une consultation auprès des entreprises Drouin et Aubier Paysage concernant l'abattage. L'entreprise Martin n'a pas souhaité répondre. La secrétaire de mairie est chargée de lui transmettre les coordonnées de l'entreprise Billard-Ganier en complément.

M. Duluard et Mme Briffault indiquent qu'il serait souhaitable que l'agent technique, Rémi Péan soit équipé et éventuellement formé pour effectuer de menus travaux de tronçonnage au sol.

M. Duluard indique qu'il sera nécessaire de prévoir un traitement contre les chenilles processionnaires (site des touches notamment), une intervention d'élagage partiel des arbres serait nécessaire.

Le cerisier mort à proximité de l'atelier a été abattu par M. Duluard et évacué par l'agent technique.

9. Consultants commissions LBN

Monsieur le Maire indique que le conseil de la LBN a effectué un tirage au sort afin de définir les membres consultatifs de ses commissions.

Commune de Brains sur Gée, ont été retenus:

Culture : M. MARTIN

Voirie : M. COUTARD

Environnement : M. GRUAU

Bâtiments : M. DULUARD

Santé : Mme GUITTET-ALANIC

10. Commissions diverses, nominations officielles

M. Le maire donne lecture des noms des personnes qui ont été retenues, concernant la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et la commission de contrôle (élections)

11. Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera sans public. Le rendez-vous est fixé le 11 novembre à 11h45 à la mairie.

12. Décorations de Noël

Les volontaires dont M. Coutard, sont invités à se retrouver mardi 8 décembre à 18h00 à l'atelier. Le sapin extérieur sera commandé auprès de l'entreprise Trou.

13. Commission communication

M. Peyé sera en mesure de lancer rapidement La page face book de la commune. M Reynaert transmet un doodle afin de travailler sur le bulletin de fin d'année.

14. SIVOS

Mme Agin relate une situation difficile compte tenu du double protocole sanitaire et vigipirate. Les récréations sont impactées. Dans la cantine, les enfants sont installés par classe.

15. Voirie

Les dépôts sauvages accumulés dans le fossé à proximité ont eu pour effet de créer une zone ponctuellement inondée en contre-bas. Mme Briffault indique qu'un courrier sera déposé à l'ensemble des habitants de la résidence de la Livaudière. Le fossé sera à remettre en état par la commune.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h10.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée le 10 décembre 2020.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
05.11.20	2020-11-47	5.5	Délégations au maire	Marchés publics	2020-049
05.11.20	2020-09-51	7.1.4	Décisions modificatives	DM n°5	2020-051

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 06 novembre 2020
- publication : 06 novembre 2020

Réunion du 05 novembre 2020

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>	<u>PEYÉ Bertrand</u>	<u>REYNAERT Johan</u>